

Le Conseil de fondation et les membres de la
Caisse de Secours du Corps de Sapeurs-Pompiers de la Ville de Genève
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Olivier TORRENT

Ils expriment à sa famille leurs sentiments de profonde sympathie.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.